VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

N°86 JUIN 2022

www.veurey-voroize.fr

Sommaire

P.4 : Transition écologique, avec la prime "Air Bois"

P.5 : Transition écologique, avec la prime "Mur Mur"

P.6 : Ca s'est passé

P.7 : Les Petits Malins recrutent

P.8 : Tennis-Club Noyarey / Veurey

P.9 : Kermesse du Sou des Ecoles

P.10 : Comité de jumelage

P.11 : Au Grés des Arts / Société Musicale

P.12 /13 : APJNV

P.14 : Association "Au Pied de Ma Tour" Botanique

P.15 : Association "Au Pied de Ma Tour" Patrimoine

P.16 : Mémo

Agenda

Week-end du 4 et 5 juin
Fête du village
Parc de la Mairie

Dimanches 12 et 19 juin
Elections législatives
Mairie: bureau ouvert de 8h00 à 18h00

Vendredi 17 juin - 13h30 / 15h30
Collecte de vétement par l'association "La Remise"
Parking école

Samedi 18 juin 20h00
Fête de la Musique avec les Carlton's
Parc de la Mairie

Samedi 18 juin
Journée festive et sportive avec le TCNV
Tennis de Noyarey

Vendredi 24 juin 16h30
Kermesse du Sou des Ecoles
Parc de la Mairie

Mercredi 13 juillet 19h00
Soirée feu artifice et ambiance mucicale organisée par le Comité Animation
Stade de foot

État Civil

NAISSANCES

> PAQUIEN Evan né, le 22/05/2022 à LA TRONCHE

> GUIGNARD Nina née le. 3/05/2022 à GRENOBLE

MARIAGES

> FAURE Mélanie et DE MATOS Nicolas le 7/05/22 à VEUREY VOROIZE

> FONTANA Clémence et SALAGNAT Ugo le 21/05/22 à VEUREY-VOROIZE

DÉCÈS

> ROMAN Gérard le 3/05/22 à LA TRONCHE

Infos Mairie

• **PUBLICATION NAISSANCE**

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de leur enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraitre ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

• **RECENSEMENT CITOYEN**

Chaque jeune veurois(e) doit **OBLIGATOIREMENT** se faire recenser au **cours du mois de ses 16 ans.** Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.

Édito

La maitrise de l'urbanisation d'une Commune est un élément essentiel pour la bonne gestion économique, sociale et environnementale de celle-ci et le bien-être de ses habitants.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est l'outil indispensable pour assister les élus lors du traitement des permis de construire. Cet outil est assorti de plans de zones et de règles de constructions et d'utilisation des sols qui s'y rattachent.

La Commune ayant conservé le droit des sols, c'est le Maire qui délivre les autorisations de construire, préalablement analysées et validées par la commission d'urbanisme. A Veurey-Voroize, Mme Muriel Clair, architecte conseil, aide les pétitionnaires dans leurs démarches et cela permet d'anticiper des risques de refus.

Au cours de l'élaboration du PLUi, les 49 Communes de la Métropole ont pu intégrer dans les règles les caractéristiques spécifiques de certaines zones et placer des réserves foncières sur certains terrains.

Depuis sa mise en vigueur, des évolutions sur les possibles besoins de notre Commune (résidence séniors, crèche, zones mal définies, ….), tout comme des sollicitations, voire des projets non compatibles avec les caractéristiques d'une zone, peuvent survenir. Nous essayons de trouver tous les moyens pour protéger l'intérêt communal, toujours dans le respect de la loi.

Le Conseil Municipal peut prendre des décisions pour obtenir la modification du règlement afin d'éviter les risques. Un groupe de travail va se constituer autour de la commission d'urbanisme avec des élus de chaque compétence afin de travailler sur une vision à long terme sur l'aspect environnemental, esthétique et la politique d'urbanisme de notre village.

Jean Marc Quinodoz
Adjoint à l'urbanisme

Directrice de la publiction :
Pascale Rigault
Graphisme et mise en page :
Philippe Heraud
Banques d'images: Archives mairie, Pexels, Pixabay, Adobe Stock.
Rédaction: Mairie et associations.
Dépot légal à parution.

Merci de déposer articles et photos sur la boite mail dédiée :
articles@veurey.fr
Prochaine date maxi d'envoi des fichiers : **Lundi 20 JUIN**

4 TRANSITION ECOLOGIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE, LES SEUILS RÉGLEMENTAIRES DE QUALITÉ DE L'AIR SONT DÉPASSÉS DE MANIÈRE RÉCURRENTE ET LES ÉPISODES DE POLLUTION AUX PARTICULES FINES SONT FRÉQUENTS.

Contrairement aux idées reçues, c'est le chauffage au bois des particuliers qui est le principal responsable de cette pollution : il représente près de la moitié des émissions annuelles de particules fines, cette proportion pouvant atteindre 75% en période de grand froid.
C'est pourquoi Grenoble-Alpes Métropole met en place la **PRIME AIR BOIS.**
Cette prime a pour objectif de permettre aux particuliers de se doter d'une installation performante de chauffage au bois et ainsi contribuer à l'amélioration d'une part de la qualité de l'air de l'agglomération et d'autre part du confort de leur logement.

La **PRIME AIR BOIS** s'inscrit dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Grenobloise. Sa mise en oeuvre fait l'objet d'un soutien de l'ADEME pour le compte de l'État, de la région Rhône-Alpes et de la Métropole grenobloise. L'instruction technique est assurée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de la Métropole Grenobloise. Cette démarche peut en outre s'inscrire dans un projet global de rénovation énergétique du logement.
Des dispositifs comparables sont mis en place par la Communauté de Communes du Grésivaudan et par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

La PRIME AIR-BOIS vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.
D'un montant de 1600 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 400 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 2000 €), la PRIME AIR BOIS porte sur l'acquisition d'appareils de chauffage performants et les travaux qui y sont liés : fournitures, tubage, main d'oeuvre…(**1**).

La PRIME AIR BOIS est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (**2**), l'éco-prêt à taux zéro et le dispositif MaPrimeRénov (programme "Habiter Mieux" de l'ANAH. La PRIME AIR BOIS donne droit à l'obtention de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) (type chèque/prime énergie).

(1) le montant de l'aide est plafonnée à 50 % des dépenses éligibles, 80 % en cas de prime bonifiée.
(2) le crédit d'impôt porte exclusivement sur les dépenses d'acquisition de l'appareil de chauffage et se calcule après déduction des aides locales et s'intègre dans MaPrimeRénov le cas échéant.

La PRIME AIR BOIS est une aide versée par Grenoble-Alpes Métropole, financée par Grenoble-Alpes Métropole et l'ADEME. Votre interlocuteur mandaté par Grenoble-Alpes Métropole est l'**A**gence **L**ocale de l'**É**nergie et du **C**limat de la métropole grenobloise (**ALEC**).

LES CONDITIONS POUR OBTENIR LA PRIME ?

Vous êtes un particulier
• Vous utilisez une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière, …)
• Votre logement est une résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans.
• Vous habitez l'une des 49 communes de la métropole grenobloise* (voir ci-contre)
• Vous vous engagez à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois.
• Votre nouveau matériel dispose au minimum du label Flamme verte 7 étoiles ou équivalent

La liste des équipements labellisés Flamme verte est disponible sur le site http://www.flammeverte.org/appareils
La liste des appareils inscrits au registre de l'ADEME est disponible sur le site http://www.ademe.fr (faire une recherche « registre NFV »). Tout appareil qui ne serait pas labellisé Flamme verte 7 étoiles ou qui n'apparaîtrait pas dans le registre ADEME n'est pas éligible à la Prime.
Merci de contacter l'ALEC pour plus de renseignements.

L'installation est fournie puis installée par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) Quali'Bois par QUALIT'ENR ou QUALIBAT ENR Bois, c'est-à- dire un artisan ou une entreprise du bâtiment disposant d'une qualification dans les travaux d'efficacité énergétique en rénovation et l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables. Le professionnel doit être signataire de la charte d'engagement entre Grenoble-Alpes Métropole et les professionnels du chauffage au bois.
Liste des professionnels signataires sur : infoenergie38.org/wp-content/uploads/liste-signataires-fonds- air-bois.pdf

contact

ALEC DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE
PRIME AIR BOIS
14, avenue Benoit Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 00 19 09
prime-air-bois@alec-grenoble.org

UN SERVICE PUBLIC POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET NOS ENGAGEMENTS : CONFIANCE / NEUTRALITE

VOTRE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES

UN PREMIER RENDEZ-VOUS POUR PRÉCISER VOTRE PROJET

Un conseil personnalisé et gratuit pour définir ensemble votre projet de rénovation.

UN PROGRAMME DE TRAVAUX SUR-MESURE

Des conseillers Mur Mur et des bureaux d'études thermiques à votre service
Un audit énergétique subventionné à hauteur de 80 %*.

UN ACCOMPAGNEMENT AU FINANCEMENT DE VOS TRAVAUX

Une aide financière Mur Mur pour vos travaux**
Une information complète sur toutes les aides mobilisables (estimation et assistance au montage des dossiers).

** Subvention de Grenoble-Alpes Métropole, dans la limite de 700 € par audit*
*** Cumulable avec les aides nationales comme MaPrimeRénov, Habiter Mieux Sérénité ou les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et locales*

DES ARTISANS DE CONFIANCE

Des groupements d'entreprises labellisés Mur Mur, spécialistes de la rénovation performante.
Une analyse de vos devis par votre conseiller Mur Mur.

JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX ET MÊME APRÈS !

Une aide à la réception des travaux.
Un suivi de vos consommations énergétiques.

UNE PRIME POUR FINANCER VOTRE RÉNOVATION

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, Grenoble Alpes Métropole encourage les chantiers de rénovation énergétique et accorde une aide financière aux propriétaires de maisons individuelles, en complément des aides nationales et locales.

EN FONCTION DE VOS RESSOURCES ET DE L'AMBITION DE VOS TRAVAUX, LES AIDES MUR MUR S'ÉCHELONNENT DE 1 000 € À 11 500 €

Des aides variables selon vos revenus et en fonction du nombre de postes de travaux réalisés. Jusqu'à **3 750 €** pour les ménages aux revenus supérieurs et jusqu'à **10 000 €** pour les ménages aux revenus très modestes.
1000 à 1500 € complémentaire pour l'utilisation d'isolants biosourcés.

EXEMPLES DE RÉNOVATIONS ET DE FINANCEMENTS

Exemple 1 : Maison des années 60 de 100 m2, avec chaudière fioul, pour un ménage à revenus intermédiaires :
5 postes de travaux :
Isolation des combles en matériaux biosourcés, isolation des murs par l'intérieur, changement des menuiseries, installation d'une chaudière bois, installation d'une ventilation.
Cout des travaux : 45 700 € TTC **Prime Mur Mur : 6 000 €, autres aides publiques : 12 500 €**
Soit 40 % du montant des travaux subventionné

Exemple 2 : Maison des années 70 de 80 m2, mal isolée, occupée par un ménage aux revenus modestes :
3 postes de travaux :
Isolation des combles en matériaux biosourcés, isolation des murs par l'extérieur, installation d'une ventilation.
Cout des travaux : 34 500 € TTC **Prime Mur|Mur : 5 500 €, autres aides publiques : 16 300 €**
Soit 63 % du montant des travaux subventionné

Contactez un conseiller Mur Mur au : 04 76 00 19 09
Ou renseignez-vous sur: **grenoblealpesmetropole.fr/murmur**

ALEC AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

le 8 mai, Atelier Participatif: mise en place des trois terrains de pétanque et déja bien utilisés depuis cette installation. Des arbres vont être plantés à l'automne pour ombrager cet espace.

BIBLIOTHÉQUE POUR TOUS

MÉDIATHÈQUE DE VEURIER

Le 25 avril délibération du conseil pour la gratuité de la bibliothèque à tous les veurois

Les Petits Malins, recherchent pour l'encadrement de leurs activités, deux services civiques

Les volontaires auront une double mission éducative autour du développement durable et du jeu. L'action des volontaires permettra de multiplier les projets et les suivre, de former des plus petits groupes d'activités et donc un meilleur accompagnement des enfants. Il/elle interviendra en plus de l'équipe d'encadrement.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Le développement durable

- Participer et faire participer les enfants à l'entretien journalier des projets autour de l'environnement en cours (plantation, arrosage…) ou à créer.

- Renforcer l'équipe d'accompagnants des enfants aux sorties de l'accueil de loisirs et lors d'interventions de professionnels en matière d'écologie

Le jeu

- Participer au développement de la notion de jeu au sein de notre association : jeux d'eau à la piscine, jeux de plein air en sortie, grand jeu pour l'accueil de loisirs, aide pour l'organisation de jeux interactifs sur le temps de restauration scolaire…

- Participer à l'organisation d'une soirée jeu par trimestre ou semestre rassemblant parents et enfants.

- Gérer le matériel des jeux de société de notre association : recherche de nouveaux jeux, achat, classification par tranche d'âge, rangement, réparation sommaire…

À partir du 1 er juin 2022 (12 mois, 28 h/semaine)

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de **473,04€**nets par mois+ une prestation mensuelle fixée à **107,58€**. versés par les organismes d'accueil
Merci d'Envoyer une lettre de motivation et un CV à
directeur@lespetitsmalins.fr
ou d'appeler de 9h à 18h (sauf samedi et dimanche) le **06 75 08 07 88.**
(Paul ARNOUX directeur)

LES PETITS MALINS Depuis 1991

Nous recherchons aussi toute l'année des animateurs et animatrices occasionnel(les) à partir de 17ans pour l'encadrement des enfants les mercredis et pendant les vacances.
Si tu as 16 ans vient découvrir le métier en tant qu'aide animateur/ trice bénévole.
ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos – 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.fr

La fin de l'année approche à grands pas ; aussi est-il temps de jeter un petit coup d'œil dans le rétroviseur de cette année sportive, mais également de se projeter vers l'avenir…

L'année scolaire de l'Ecole de Tennis se poursuivra encore quelques jours. Nos jeunes ont bien progressé jusqu'à leur examen final, et un tournoi de doubles mémorables, durant lequel la participation des Parents, à l'arbitrage, est également à souligner ! Merci à eux !

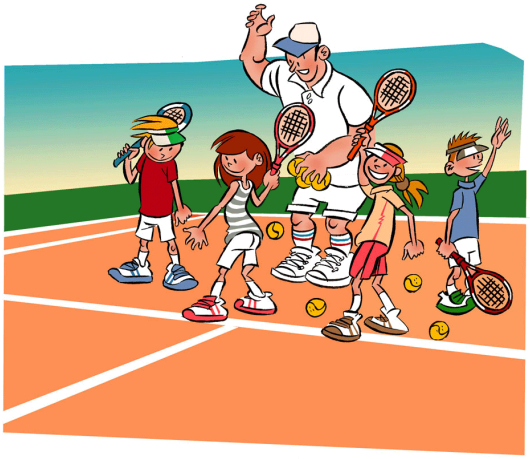

Le TCNV propose de faire découvrir la pratique du tennis aux enfants de l'école élémentaire et de grande section de l'école maternelle.
Ce stage aura lieu du **lundi 04 au vendredi 08 juillet** sur les courts de tennis de Noyarey ou dans le gymnase de Noyarey en cas d'intemperies, soit 5 séances de 1h00 sur la plage horaire suivante de **16h45 à 17h45.**
Coût du stage pour les 5 séances:
• **10€** pour les non-inscrits
• gratuit pour les enfants inscrits à l'école de tennis
Inscription avant le **1er juillet** à l'adresse mail ci-dessous
tcnoyareyveurey@gmail.com

Pour ceux qui souhaiteraient jouer un dernier set avant le départ en grandes vacances, le TCNV organisera un stage d'été du 4 au 8 juillet : pour vous inscrire, faîtes-vous connaître rapidement par mail à l'adresse tcnoyareyveurey@gmail.com au prix modique de 10 € la semaine incluant 5 heures de pratique, ce serait dommage de passer à côté ! Attention, en cas de nombre insuffisant de participants, le club se réserve le droit d'annuler ce stage. Alors **MO-BI-LI-SEZ-VOUS !**

Enfin, afin de vous permettre d'enlever les toiles d'araignées sur vos tenues et vos raquettes, nous organiserons le Samedi 18 JUIN (soyez présents à l'appel !), sur le site de NOYAREY, une grande journée festive, avec durant l'après-midi la tenue d'un « tournoi salade », l'occasion d'échanger des balles amicales avec des partenaires inhabituels.

Le soir, un dîner : réservez dès maintenant et avant le **dimanche 12 juin** dernier délai votre place par mail à l'adresse: tcnoyareyveurey@gmail.com
12€ par adulte, 6€ par enfant de strictement moins de 18 ans.

Apéritif
Taboulé & salade verte (forcément)
Merguez & Chipolatas
Dessert
Vin et café inclus

L'inscription au Tournoi Salade est, quant à elle, gratuite, et ouverte à tous les joueurs, adhérents ou non ! C'est l'occasion de venir pratiquer et, qui-sait, de vous découvrir une nouvelle passion ! Là encore, faute de combattants, le Bureau se réserve la possibilité d'annuler en dernière minute l'un ou l'autre (ou les deux, mais ce serait vraiment triste), si le nombre de participants était jugé insuffisant.
ON-COMPTE-SUR-VOUS !

Et en plein cœur de cette belle journée du 18 juin, les enfants de l'Ecole de Tennis seront célébrés, puisqu'à 11h00, la cérémonie de Remise des Récompenses de l'Ecole de Tennis aura lieu, et un petit verre sera partagé pour conclure l'année.
Bref, de belles réjouissances à venir, à cocher sur vos agendas !
A très bientôt autour des courts !

KERMESSE

SOU DES ÉCOLES DE VEUREY-VOROIZE

VENDREDI 24 JUIN 2022

DÈS 16H30 PARC DE LA MAIRIE

Jeux, Tombola, Buvette

Repas Paëlla sur réservation à partir de 19h30

Concert gratuit avec le groupe Sugar Box

BON RÉSERVATION PAËLLA

A déposer en mairie au plus tard le 15/06/2022

Nom / Prénom : _____

	Prix	Quantité	TOTAL
Assiette Adulte	7€	X	
Assiette Enfant	5€	X	
			TOTAL

Règlement par chèque à l'ordre du Sou des écoles à joindre au bon de commande.

COMITE DE JUMELAGE VEUREY VOROIZE - CASTIGLION FIBOCCHI

Le bureau actuel du Comité de Jumelage a pris la décision de se retirer de ses fonctions.

C'est un essoufflement grandissant aussi bien du côté italien que français et aujourd'hui un contexte économique et sanitaire difficile, qui nous ont convaincus d'arrêter.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à maintenir cette belle amitié avec nos amis italiens et nous garderons tous, les bons souvenirs de ces échanges (manifestations, voyages, escapades Turin, Aoste, repas, etc...) que nos prédécesseurs et nous-mêmes avons organisé tout au long de ces années de jumelage.

Nous avons choisi de verser sous forme de don, le solde des comptes du Comité de Jumelage au Sou des Ecoles pour financer les projets pédagogiques des écoles de la commune.

Ciào @ tutti

Remerciements

La vie associative c'est quoi ?
C'est un rassemblement de personnes autour d'un centre d'intérêt ou d'une préoccupation.
L'objectif principal étant de cultiver le lien social.
C'est également un engagement sur tous les fronts des membres bénévoles qui la composent.
Notre village fait vivre ses associations et nous aide à avancer dans nos projets à chaque instant.

Mais tout comme une entreprise, une association peut être amenée à cesser d'exister. Et oui, ça arrive !
Et quand le moment est là, on cherche à prendre les bonnes décisions, à continuer d'exister par un autre biais.

Tristement, cette année c'est le bureau du Comité de Jumelage de Veurey-Voroize qui tire sa révérence, n'ayant pas trouvé de successeurs à sa mission, laissant derrière lui une multitude de souvenirs de voyages lointains.

Le Sou des Ecoles tenait par ce message à remercier le Comité de Jumelage qui s'est rapproché de nous pour nous faire don financier pour les projets d'écoles.
Ainsi, c'est leur manière à eux, de continuer à exister dans le village et surtout de partager ce don avec la majorité des habitants par le biais des enfants de l'école.

L'ensemble des membres du Sou n'a pas suffisamment de mots pour les remercier de ce beau geste.
Il nous paraissait important de partager cette information avec vous, habitants de Veurey-Voroize, VOUS qui faîtes vivre nos associations, par votre présence et votre participation à la vie sociale du village.

Le Sou des Ecoles.

Après une initiation au tournassage l'an dernier les enfants de notre cours de poterie ont pu découvrir les joies de la mosaïque ! Bien équipés de protections, ils ont pu décorer leurs créations en terre de tesselles de diverses couleurs, et ont ensuite fabriqué leur ciment pour finaliser leurs pièces ! Une belle réussite que les bénévoles de l'association ont accompagné avec plaisir.

Nous avons eu dernièrement la joie d'accueillir trois nouvelles recrues très motivées , Alicia, ainsi que Anastasia et Nadia , deux petites Ukrainiennes qui ont confectionné des fleurs aux couleurs de l'Ukraine ! Bienvenue à ces 3 potières en herbe !

FETE DE LA MUSIQUE
18 JUIN
PARC DE LA MAIRIE

Société Musicale de Vevrey

Nous retrouverons nos amis les Carltons pour un concert au rythme du Rock and Roll à l'occasion de la Fête de la musique. Buvette et restauration seront proposés. Venez nombreux profiter de la musique et soutenir notre association, pour que nous soyons en mesure de proposer de tels événements à l'avenir.

EVENEMENTS PASSES :

Février :

Moto neige à Chamrousse, ciné-pizza, speed luge à Autrans, etc…

Avril :

Le thème de "l'art" était de mise

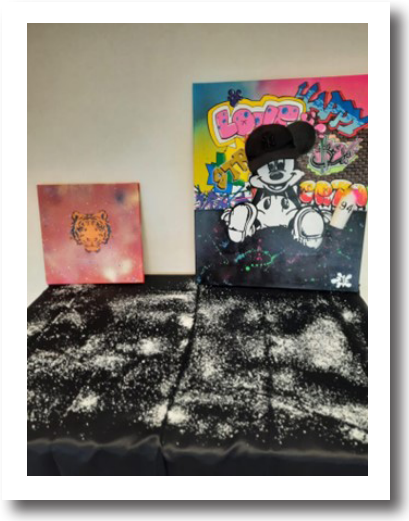

avec la participation de Jo.Art38,

Visite du musée de Grenoble, etc….

(Photo non contactuelle)

L'initiation au Krav Maga avec Hyoshi Sport a été une belle découverte pour nos jeunes,
l'intercommunalité est très importante pour L'APJNV.

Mai :

Le 13 mai dernier, soirée « sport & handicap » organisée en collaboration avec la ligue Auvergne Rhône-Alpes du volley.
Nous avons eu le privilège de recevoir à l'espace Charles de Gaule,
Damien Roget joueur de l'équipe de France de Volley.

En partenariat avec le volley assis Fontaine-Moirans et Céline Diaz notre coach nous avons su lier moments de partage, de sensibilisation, de cohésion d'équipe et de belle démonstration de ce sport. Les petits comme les grands ont apprécié cette convivialité.
Tous les moyens de communication ont été rassemblées, les jeunes de l'APJNV ont distribué des flyers dans toutes les boîtes à lettre de Noyarey et Veurey.

De gauche à droite :
Damien ROGET, Pascale RIGAULT Maire de Veurey et Céline DIAZ.

Détente partage et bonne humeur, les trois mots-clés de cette soirée.

Cette année, **l'APJNV** va être forte de proposition pour offrir aux nucérétains de nouvelles manifestations afin de permettre aux jeunes de l'association un large choix d'activités sur les prochaines vacances. Bien entendu nous perpétuerons notre participation active à la vie du village de Noyarey et souhaitons nous investir davantage sur l'intercommunalité avec la commune de Veurey-Voroize.
Katy Bozzi, notre directrice, prépare actuellement le programme des vacances d'été que vous nous partagerons très vite!

EVENEMENTS A VENIR :

En septembre retrouvez nous à la Fête du village de Noyarey,

En octobre, nous organiserons une soirée pour Halloween salle poly 'son Déguisement obligatoire pour une soirée d'enfer qui enflammera le dance-floor ! Les réservations pourront se faire sur helloasso et nous communiquerons toutes les informations à la rentrée sur les réseaux sociaux de l'APJNV, mail et affichage.

En novembre, nous souhaitons organiser le 1er loto de l'APJNV, avec de nombreux lots à gagner dont un court séjour en France ou en Europe ! Comptez sur nous, nous vous communiquerons tous les détails au début de l'automne.

En décembre, nous serons présents sur les marchés de noël de Noyarey et Veurey-Voroize, toujours dans le but de l'intercommunalité.

APJNV
Maison Des Associations
73, rue du Maupas
38360 Noyarey
Mail : apjnv.loisirs@outlook.fr
Tel : 07 70 48 86 81
Horaire de l'accueil de loisirs :
- Les mercredis de 14h à 17h
(salle ouverte ou activités)
- Les vacances scolaires de 8h30 à 18h
- Possibilité de demi-journée l'après-midi de 13h à 18h
Permanences de l'accueil de loisirs sur place, par téléphone ou par mail :
- Les mercredis de 13h30 à 17h
- Les vendredis de 14h à 16h30

helloasso

Flore d'ici : le Réséda Sauvage

Franchement, profiter du journal international de Veurey (v .n° de mai) pour se présenter comme une star, n'est-ce pas un peu abusif ? Soyons sérieux : il ne suffit pas d'avoir un peu de dorure sur la bouille ! D'autant qu'une auto-proclamation n'a rien de probante!

Pour moi, qui fais partie de la grande famille des Résédacées (nous sommes une cinquantaine), je tiens à mon apparence modeste (quoique… voyez ci -dessous) ; et si l'on me prétend « *peu commun en Isère* », venez-vous promener sur la berge de la rivière, j'y fleuris de mai à septembre, et nous ferons connaissance.

Non, moi qui suis le symbole de la mélancolie, **ma gloire, je la tiens des poètes :** Aragon qui dans son poème « :*La rose et le réséda.* » opposant «*celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas »* termine ainsi : « .*Dites flûte ou violoncelle/Le double amour qui brûla/ L'alouette et l'hirondelle/La rose et le réséda. » ; t*exte qui, mis en musique, peut être écouté en ligne, chanté par M. Ogeret ; B. Lavilliers; J. Greco ; ou le groupe La Tordue.
Verlaine, qui, revenant sur ses pas « *Après trois ans* » , trouve « *l'odeur fade du réséda* » aux lieux anciens ; ou Th. Gauthier qui déplore de voir du haut de sa mansarde, que Rigolette (oui, oui,) « *n'arrose plus ses résédas* » ; ou Apollinaire, ou Desnos, ou Maupassant qui très objectivement vante « *une odeur délicieuse de réséda* »… Excusez du peu.

Si l'on a oublié mes q**ualités médicinales** (calmantes, diurétiques & sudorifiques) , vous pouvez profiter **en cuisine** de mes jeunes feulles, en salade ou en velouté (avouez qu'un velouté au réséda, a quand même plus d'allure qu'une soupe d'ortie!).

Petite devinette : qu'a-t-on appelé la « *tenue réséda* » ?
Vos réponses : 3*8113.patrimoine@gmail.com*

Photos CB- 5/5/2020
Berge de l'Isère

Groupe de travail « Restauration de la tour »

Le 15 mars, une rencontre a eu lieu, avec comme objet la restauration de la tour, avec Jean-Michel May (travaux/urbanisme de l'équipe municipale), Annick Clavier (archéologue, Drac Crmh), Thierry Graillat (architecte de Bâtiments de France UDAP 38) et deux membres de "Au Pied de ma Tour".

Thierry Graillat nous a conseillé de réaliser un diagnostic historique, de structure et de sécurité, afin d'appréhender la définition du projet en toute connaissance de cause. Il nous a aussi conseillé de constituer un comité de pilotage regroupant des membres du groupe de travail, de l'équipe municipale, ainsi que l'architecte conseil qui sera choisi.

En attendant les directives, le groupe de travail (ouvert à tous les Veurois), composé de huit personnes, s'est mis par deux fois au travail et propose les orientations suivantes :

- la réfection de la toiture,
- l'enlèvement du béton gris en haut de la façade extérieure,
- la réalisation d'une structure métallique interne composée de 4 IPN, de platelage en métal, ou verre ou métallique,
- la création d'un lieu de stockage au rez-de-chaussée présentant des « pierres anciennes » et tout élément ayant une connotation patrimoniale,
- la création d'un musée sur l'histoire des templiers en Dauphiné, un musée sur l'espace naturel. Ce musée sera à définir dans le cadre de la Métro,
- l'organisation d'expositions,
- un aménagement de l'extérieur proche de la tour, avec plus de verdure et, en lui donnant « un côté ancien ».

Notre prochaine rencontre est prévue le 19 septembre 2022

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ MUNICIPALE
VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

Les prévisions l'annonçaient déjà et la tendance se confirme : l'été 2022 devrait être marqué par la sécheresse. Une carte des territoires à risque vient d'être publiée par le ministère de la Transition Écologique. 22 départements sont pour l'heure concernés par le risque d'une très probable sécheresse. Notre département n'en faisant pour l'instant pas parti, cela ne nous empêche pas de rester très vigilants aux consommations d'eau potable. Les périodes de sécheresse sont bien sûr le plus souvent liées au manque de pluie, mais pas que, une utilisation excessive et inadaptée de notre consommation peut accentuer l'assèchement des nappes phréatiques. Essayons d'éviter les restrictions et prenons conscience que nous avons tous un rôle à jouer. Au travers de petits gestes souvent anodins (récupération des eaux de pluie par exemple, arrosage modéré, éviter le lavage des voitures..), préservons au mieux les ressources d'eau potable. L'eau, c'est tout simplement la vie. Pensez-y.

OPPOSITION MUNICIPALE
VEUREY C'EST VOUS

Alors que la guerre, qui sévit à l'Est de notre continent apporte chaque jour son lot de nouvelles souffrances, il faut saluer la solidarité des familles veuroises et de tous ceux qui leur ont apporté leur aide, à l'égard de celles qui ont dû quitter leur pays pour préserver leurs vies.
Dans un tel contexte le litige opposant majorité et opposition paraîtra bien dérisoire, mais à Veurey aussi, les élus doivent tous se voir garantir le respect de leurs droits et l'impartialité de leur maire.
Le conflit, qui perdure depuis 3 mois a été initié et amplifié exclusivement par la majorité et le premier édile communal, sans aucune provocation initiale de l'opposition.
Il leur appartient de mettre un terme à ce litige en répondant aux légitimes demande de celle-ci; leur silence s'analysant comme un véritable mépris.
Entendent-ils enfin revenir à une volonté co-constructive dans l'intérêt communal ou provoquer, voire obtenir, de nouvelles démissions ?
L'opposition attend qu'il soit répondu à cette question…

ESPACE DE SANTÉ

Médecins généralistes:
Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences.
RDV au **04 76 53 95 29**
Dr LANCON Marie :
consultations tous les jours sauf le jeudi
Dr PARMENTIER Christophe :
consultations tous les jours sauf le mardi
Dr PAUTHIER Laurent :
consultations tous les jours sauf le mercredi

Cabinet d'infirmières diplômées d'état
ZUANON Bénédicte : **06 01 45 69 54**
LAVERRIERE Laurence : **06 14 01 45 80**
DACMINE Nadia **: 06 70 46 60 18**

Pédicure - Podologue
BARON Harmony :
Ouvert tous les jours et sur RDV.
Visite à domicile possible.
RDV au : **04 76 43 88 09 ou 06 07 6786 57**

Orthophoniste
SONZOGNI Anaïs :
uniquement sur rdv au : **07 69 67 85 22.**
les lundis, mercredis et vendredis,
Pas de domicile.

Psychologue clinicienne
DELEPELAIRE Marianne
Consultations sur rendez-vous au
07 83 38 10 01

Diététicienne Nutritionniste
Diplômée d'Etat
GENON CATALOT Julie
Consultations sur rendez-vous au
07 88 27 24 67

Panneau Pocket
L'INFORMATION DE LA MAIRIE EN DIRECT SUR VOTRE PORTABLE

SIMPLE ET GRATUIT
pas de compte à créer :
100% anonyme
télécharger l'application
sur Appstore, Playstore
ou AppGallery

Impression : **Press Vercors Imprimerie** 38160 St Sauveur
Imprimé sur papier 100% recyclé

MAIRIE

Horaires au public
> Lundi : **15h00 - 17h00**
> Mardi **: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00**
> Mercredi **: 13h30 - 17h00**
> Jeudi **: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00**
> Vendredi **: 13h30 - 17h00**
> Samedi **: 8h00 - 12h00**

Nous joindre
> Tél **: 04.76.85.16.80**
> Mail **: mairie@veurey.fr**
> Web **: www.veurey-voroize.fr**
> **Facebook : commune de veurey-voroize**
> CCAS **: ccasveureyvoroize@orange.fr**

> **Permanences Architecte Conseil**
1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00
Prendre RDV auprès du secrétariat

> **Permanences Avocat Conseil**
1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30
Prendre RDV auprès du secrétariat

> **Permanences Mutualp**
sur RDV auprès de Mr Falconnet
au 06.16.24.92.28
Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

URGENCES

- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Police & Gendarmerie : 17
- Pompiers - centre de secours : 18 ou 112
depuis un portable
- SAMU : 15 ou 112 depuis un portable
ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes
ayant du mal à entendre ou à parler
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Pharmacie de secteur :
Pharmacie Polossat, 87 rue du Maupas à Noyarey.
Tél : 04.76.53.91.15
Pharmacies de garde affichage sur la vitrine
de la pharmacie ou au 3915.

Vival by Casino — LA POSTE

Lundi **: 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30**
Mardi, jeudi, et vendredi **7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30**
Mercredi **: 7h30 - 13h00 / fermé après-midi**
Samedi et dimanche : **7h30 - 12h30 / fermé après-midi**

Le **Relais Postal** fonctionne les:
Mardi, jeudi et vendredi :
7h30 - 10h45 / 16h00 - 19h30
les autres jours aux heures d'ouvertures normales